



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES

ASSISTANT TECHNIQUE DU VOLET DIGITAL

Crédit IDA 69290

AMI N° C-411-PIC3/2025

Date de lancement : 10 juillet 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
 2. Sous la supervision du responsable du volet PIC3, les objectifs de la mission consistent à : (i) accompagner le Ministère du Développement Numérique, des Postes et des Télécommunications (MNDPT) dans la mise en œuvre des activités PIC3, en veillant au respect des calendriers et des objectifs stratégiques, (ii) soutenir le responsable du volet de l'unité de gestion du projet (UGP) dans la mise en œuvre ainsi que le suivi des différents projets alignés aux objectifs du PIC3 relevant du volet Digital, afin d'assurer leur exécution dans le respect des priorités établies et (iii) identifier et proposer des activités visant à appuyer le secteur privé en matière de numérique pour renforcer la compétitivité du secteur en collaboration avec le responsable du volet de l'UGP.
 3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
 4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », sixième édition - Février 2025. Les trois (03) candidats jugés pertinents après évaluation des dossiers seront invités à passer un entretien.
 5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
 6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications minimales suivantes :
 - Titulaire d'un Master II en gestion, économie, droit, informatique, technologie de l'information, transformation digitale ou autre domaine pertinent pour la mission ;
 - Avoir au minimum cinq (05) années d'expériences professionnelles dont 03 ans dans un poste de gestion ou d'administration des affaires (projets, entreprise, département ou service) ;
 - Avoir une connaissance sur les pratiques internationales de la gestion de projets ;
 - Disposer une compréhension sur les défis et enjeux du secteur digital ;
 - Avoir un sens de l'organisation, de capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
 - Maîtrise courante de la langue française et anglaise.
- Seront considérés comme atouts :
- Expérience dans le secteur numérique ;
 - Expérience dans les projets financés par les bailleurs de fonds
 - Avoir une connaissance sur l'écosystème numérique
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **24 juillet 2025** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.

Avec la mention obligatoire « AMI N°C-411-PIC3/2025 – ASSISTANT TECHNIQUE DU VOLET DIGITAL » aussi bien dans l'objet du mail que de la lettre de candidature.

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire

Antananarivo le 10 juillet 2025

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance